



**Novembre 2021**

# Informations municipales

**04 74 02 02 02**

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

## ► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat	1
Conscrits 2021	2
Conseil municipal	2
Cérémonie du 11 novembre	2
Mutuelle communale – Permanence mensuelle	2
L'atelier de Karen – Couture et retouches	2
Permanences « Rivolet Infos Accueil numérique »	2
Don du sang - Villefranche-sur-Saône	2
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - SMIE du Centre Beaujolais	2
Obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver en zones de montagne	2
Communiqué - Bécasse des bois	3
Le bus de Noël Libellule	3
Sou des écoles	4
Visite des jardins rivoliens	4
La lettre verte évolue !	4
Film documentaire "permaculture"	5
Espace Info-Energie - Permanences à Villefranche	5
Classe en 2 : objectif conscrits	5
ASL – Trail de la Fontaine des Anes	5
La classe en 3 – Vente de choucroute	5
Association HIPPOTOUFER	6
Marché créatif – Brasserie l'Affoleuse	6
Classe en 4 – Vente de tartiflette	6
ASL – Randonnée mensuelle	7
Léa ROUSSEAU – ateliers créatifs	7
Vers une lettre plus verte...Recevez-la par mail	8

## Dates à retenir

31/10 : Classe en 3 – Vente de choucroute  
04 et 18/11 : Permanences « Rivolet Accueil Infos Numérique » - salle de réunion  
06/11 : Assemblée Générale d'Hippotoufer  
08/11 au 01/12 : Collecte de jouets – Réseau Libellule  
11/11 : Cérémonie du 11 novembre  
13 et 27/11 : Visites de jardins rivoliens  
14/11 : Classe en 4 – Vente de tartiflette  
18/11 : Conseil municipal  
18/11 et 16/12 : ateliers créatifs – Léa Rousseau - Denicé  
24/11 : Don du sang – Villefranche  
26/11 : Vente de gâteaux – Sou des écoles  
27 et 28/11 : Ateliers créatifs – Brasserie l'Affoleuse  
28/11 : Randonnée mensuelle - ASL  
30/11 : Permanence – Mutuelle communale – SOLIMUT  
05/12 : Vente de sapins de Noël et de bourriches d'huîtres : Sou des écoles



**MAIRIE**

### Secrétariat

Le secrétariat de mairie sera **fermé au public du mardi 2 novembre au vendredi 5 novembre.**

Les **horaires d'ouverture au public**, consultables sur le site internet de la commune de Rivolet sont les suivants : **Mardi de 7h30 à 12h / Jeudi de 16h à 19h / Vendredi de 10h à 12h30.**

## **Conscrits 2021**

La municipalité tient à préciser que si le vin d'honneur n'a pas eu lieu après la vague, c'est la décision de la classe en 1. En effet, le maire l'avait autorisé, comme dans les communes voisines, avec les mêmes contraintes sanitaires : zone close et contrôle du pass.

## **Conseil municipal**

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 18 novembre à 20h** dans la salle de réunion de la mairie de Rivolet.

## **Cérémonie du 11 novembre**

A l'occasion de la commémoration de l'armistice de 1918, un dépôt de gerbe aura lieu **le jeudi 11 novembre à 11h devant le Monument aux Morts de l'ancien cimetière de Rivolet**. Un pot suivra cette cérémonie.

Avec les communes voisines, il a été décidé qu'il n'y aurait pas cette année de cérémonie intercommunale.

## **Mutuelle communale – Permanence mensuelle**

Une permanence avec la conseillère SOLIMUT se tiendra **le vendredi 30 novembre 2021, de 10h30 à 11h30**, en mairie de Rivolet. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à une éventuelle adhésion.

## **L'atelier de Karen – Couture et retouches**

L'auberge de Rivolet fait dépôt pour « l'atelier de Karen » pour les personnes qui ont des travaux de couture ou/et de retouches. Il est possible de déposer et de récupérer **chaque mercredi** du mois.

## **Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »**

Les habitants de la commune ont la possibilité de se rendre en mairie pour être accompagnés et aidés dans leurs démarches administratives. En effet, il est possible de rencontrer parfois des difficultés administratives et d'avoir besoin d'informations pour la gestion de différents dossiers.

C'est dans ce cadre que la mairie propose une permanence 2 fois par mois, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, de 18h à 19h, ouverte à toutes personnes intéressées.

Les permanences auront donc lieu **le jeudi 4 novembre et le jeudi 18 novembre de 18h à 19h en mairie de Rivolet**.

## **Don du sang – Villefranche-sur-Saône**

L'établissement Français du sang assure une collecte de sang **le mercredi 24 novembre**, salle des Echevins, 96 rue de la sous-préfecture à Villefranche. Horaires : de 9h à 13h30 / 14h30 à 19h.

## **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – SMIE du Centre beaujolais**

Pour les personnes intéressées, nous vous informons que ce rapport est disponible pour le consulter en mairie aux heures d'ouverture au public et le site de la commune [www.rivolet.fr](http://www.rivolet.fr)

## **Obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver en zones de montagnes à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021**

Pour continuer à améliorer la sécurité des usagers de la route en période hivernale, et éviter les situations de blocage, l'obligation de détenir des chaînes à neige dans son coffre ou d'équiper son véhicule de pneus hiver s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021 dans les départements situés dans des massifs montagneux.

Les éventuels manquements à l'obligation de détenir des chaînes à neige dans son coffre ou d'équiper son véhicule de pneus hiver dans les départements concernés ne seront pas sanctionnés cet hiver.

**Les nouvelles obligations** d'équipements concerneront les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars. Elles ne s'appliqueront pas aux véhicules équipés de pneus à clous.

Les véhicules légers, les utilitaires et les camping-cars devront :

- soit détenir dans leur coffre des **dispositifs antidérapants amovibles** (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices ;
- soit être équipés de **quatre pneus hiver**.

Les pneus hiver sont identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".

Les autocars, autobus et poids lourds sans remorque ni semi-remorque seront également soumis aux mêmes obligations que les véhicules précités.

Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque devront détenir des chaînes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver.

Cette obligation s'applique en période hivernale, **du 1er novembre au 31 mars**, dans 96 communes du Rhône, et notamment **Rivolet**.

### **Communiqué – Bécasses des bois**

Dans le cadre du réseau « Bécasses des Bois » de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S.) et de la Fédération Nationale des Chasseurs (F.N.C.), des opérations nocturnes de comptage et de capture à l'aide d'un filet et d'un phare, vont être réalisées par les personnes habilitées de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon. **Ces opérations ont lieu du 26 octobre 2021 au 31 mars 2022.**

Pour tout contact : 04 78 47 13 33 – Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon.

### **Le bus de Noël Libellule**

De nouveau, cette année (11<sup>e</sup> édition), le réseau Libellule organise une collecte de jouets au profit des enfants de l'association « Les Restaurants du Cœur ». La collecte se déroulera du **8 novembre au 1<sup>er</sup> décembre**.

Les jouets et livres, en bon état, peuvent être déposés :

- à l'Agence Commerciale Libellule,
- à la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône,
- aux mairies de l'agglomération : Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas St Sorlin, Rivolet, St Cyr le Châtoux, St Etienne des Ouillères, St Julien, Salles-Arbuissonnas en Beaujolais, Vaux en Beaujolais, Ville sur Jarnioux et Villefranche sur Saône.
- à l'agence immobilière CENTURY 21 de Jassans Riottier,
- dans les écoles primaires du territoire partenaires de l'évènement.

Les enfants des écoles primaires situées dans l'ensemble des communes du territoire de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône sont sollicités.

Le père Noël dans son bus décoré, sillonnera les communes pour récupérer les jouets et livres le samedi 4 décembre. Des haltes sont programmées devant les mairies d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche.

Samedi 8 décembre, une halte gourmande est prévue devant l'agence CENTURY 21 à Jassans-Riottier.

Les enfants auront l'occasion de faire des photos avec le Père Noël autour de son bus, et de se voir offrir des petits cadeaux et papillotes en échange de leur geste.

Le fruit des dons de l'ensemble des communes de l'agglomération et des écoles, sera récolté jeudi 2, vendredi 3, lundi 6 ou mardi 7 décembre (à la convenance des partenaires) par les lutins du père Noël.

Les jouets collectés seront déposés à l'atelier des Restos du cœur, pour être désinfectés et préparés par les bénévoles. Les jouets seront ensuite emballés et remis aux enfants pour Noël ; tous les ans, plusieurs centaines d'enfants sont heureux de recevoir ces cadeaux.

Chaque année, les participations sont de plus en plus nombreuses (5 000 jouets récoltés en 2018 ; plus 7 000 en 2019).

Cette opération clôture l'année sur une belle note, et contribue au bonheur de tous les enfants du territoire pour les fêtes de Noël.





## ECOLE

---

### Sou des Ecoles

#### - Vente de gâteaux

Le Sou des Ecoles organise **le vendredi 26 novembre**, une vente de gâteaux dans la cour de l'école, dès 15h30. Ouverte à tous. Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part. Cette vente sera bien sûr soumise aux règles sanitaires en vigueur à cette période.

#### - Vente de sapins de Noël et de bourriches d'huîtres : dimanche 5 décembre

Le Sou des Ecoles de Rivolet organise une vente de sapins de Noël et de bourriches d'huîtres. Le Sou a grand besoin de soutien en cette année spéciale puisque les recettes de la course aux œufs font défaut dans notre budget.

Pour commander, complétez le bon de commande que vous trouverez ci-joint et déposez-le avec votre règlement dans la boîte aux lettres de l'école avant le **mercredi 24 novembre**.

Les sapins et les huîtres seront à récupérer le **dimanche 5 décembre** dans la cour de l'école.

Dégustation d'huîtres ce jour-là, vente à emporter possible.

Une livraison des sapins est possible pour les personnes à mobilité réduite.

Renseignements : [rivolet.soudesecoles@gmail.com](mailto:rivolet.soudesecoles@gmail.com) ou 06 83 06 00 51



## ENVIRONNEMENT

---

### Visite des jardins Rivoliens

Samedi 23 octobre, une vingtaine de rivoliens a participé à la visite de deux jardins à la Croix de fer et à Champatin. Animée par Benjamin Jayr, cette rencontre a permis d'observer sans jugement, de partager autour du jardinage et de mieux comprendre l'écosystème de notre village.

Suite aux succès de cette première après-midi proposée, la commission développement durable vous invite à deux autres visites de jardin :

- **le samedi 13 novembre de 10h à 12h** (jardins du Petit et Grand Vernay)

- **le samedi 27 novembre de 10 h à 12 h** (lieu à définir)

Ces rencontres sont ouvertes à tous. Rendez-vous à 9h45 devant la mairie pour se rendre sur les lieux. Un petit mâchon est proposé aux participants en fin de visite.

### La lettre verte évolue !

Pour profiter d'une information plus complète et plus rapide, pour faire un geste pour la planète, **choisissez de recevoir la lettre verte dématérialisée** (par email) !

Vous pouvez vous inscrire sur le site de la mairie : [www.rivolet.fr](http://www.rivolet.fr)

Vous l'avez sûrement remarqué, depuis le mois d'octobre, ce sont les conseillers municipaux, à pied, en vélo ou en voiture, qui distribuent les lettres vertes dans vos boîtes aux lettres.

Ce mode de distribution nous permet de réduire notre impact carbone notamment en n'imprimant que le nombre exact de papiers nécessaires (les lettres vertes papier ne seront plus distribuées pour les foyers ayant choisi la dématérialisation).

Par ailleurs, un autre mode de communication et d'alerte immédiate a été mis en œuvre. Il s'agit de Panneau Pocket dont le descriptif est sur la feuille jointe.

Pensez à charger cette application sur votre téléphone portable et à mettre Rivolet en favori.

## **Documentaire sur la « Permaculture »**

Le DVD du documentaire "Permaculture : la voie de l'autonomie" est disponible en mairie pour les rivoliens. N'hésitez pas à l'emprunter si vous n'avez pas pu assister à la projection du mois de septembre.

## **L'espace info->Energie du Rhône**

L'ESPACE INFO->ENERGIE du Rhône renseigne gratuitement les particuliers et les maîtres d'ouvrage sur toutes les questions liées à l'énergie.

Un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel ou fournisseur d'énergie vous accompagne gratuitement dans vos démarches : Aides financières, conceptions techniques, hiérarchisation des travaux. Sur RDV au **04 37 48 25 90**

Permanences locales **de 9h30 à 16h30 : 25 novembre, 9 et 23 décembre.**

Adresse : 13 rue Claude-Bernard, 69400 Villefranche-sur-Saône

Des informations sont disponibles sur le site internet suivant : [www.infoenergie69-grandlyon.org](http://www.infoenergie69-grandlyon.org)



## **ASSOCIATIONS**

---

### **Classe en 2 : objectif conscrits !**

Alors que nous venons d'assister à une très belle fête des conscrits de la classe en 1, la classe en 2 se met désormais en ordre de marche pour organiser son évènement.

Alors oyé oyé braves gens qui êtes nés en 1922, 1932, 1942, 1952, 1962, etc....

Rejoignez l'équipe de la classe en 2 pour préparer NOTRE fête et ce très beau moment de convivialité qui fait battre le cœur de notre village le temps d'un week-end.

Et si vous ne vous manifestez pas, nous viendrons frapper à votre porte.

Alors à très vite !

Contacts : Marie-Jo Sandrin - 06 69 08 29 85 / Elodie Picard - 06 82 32 62 23

### **ASL / Trail de la Fontaine des Ânes**

Voilà deux ans que les contraintes sanitaires ne nous permettent pas d'organiser le Trail de la Fontaine des Ânes. Mais nous ne nous décourageons pas !

Aussi, nous poursuivons nos efforts encore et toujours pour tenter de fêter les 10 ans de l'évènement.

C'est sûr nous serons SUPER prêts.

A édition exceptionnelle (eh oui, 10 ans, ce n'est pas rien) mobilisation exceptionnelle.

Plus que jamais, nous aurons besoin de vous, chers bénévoles actuels et futurs !

Alors réservez d'ores et déjà les dates des **4 et 5 juin 2022**.

Prochainement, nous enverrons aux bénévoles déjà identifiés un formulaire à remplir.

Pour ceux qui n'ont pas encore rejoint l'équipe, n'hésitez pas à nous faire signe :

Par mail : [contact@trail-fontaine-des-anes.fr](mailto:contact@trail-fontaine-des-anes.fr)

Par tél : 06 82 32 62 23 (Elodie Picard).

On compte VRAIMENT sur vous !

### **La Classe en 3**

**Dimanche 31 Octobre 2021**, pas besoin de cuisiner, la classe en 3 vous prépare sa Choucroute à emporter.

On vous attend nombreux à partir de 9h30 sur la Place d'Auderville.

En cas de consommation sur place, les règles sanitaires devront être respectées : espace de vente délimité et accès soumis au pass sanitaire.

Vous êtes de la classe en 3 (nés en 2003, 1993, 1983, 1973, 1963, 1953...) et vous souhaitez intégrer un groupe convivial, venez nous rencontrer pendant cette vente.

## **Association HIPPOTOUFER**

L'assemblée générale de l'association Hippotoufer aura lieu **le samedi 6 novembre à 18h au Studio rouge à Pierre Filant.**

Ordre du jour : présentation et vote des bilans d'activité et financier de l'association ainsi que des projets à venir.

Après cela, nous partagerons un moment de convivialité : apporter de quoi grignoter (sucré ou salé comme vous voulez). Hippotoufer se charge de vous offrir le verre de l'amitié et il y aura aussi de la musique pour finir l'AG en beauté.

## **Classe en 4 – Vente de tartiflette**

Pour sa 10<sup>ème</sup> édition, les membres de la classe en 4 vous concocteront la **traditionnelle tartiflette, onctueuse et gratinée à emporter.**

Vendue par barquette de 500 gr, elle vous sera proposée le **dimanche 14 novembre à partir de 10h 30** sur la Place Auderville, devant la Mairie.

Buvette et parts de gâteaux « confection maison » sur place, dans le respect des règles sanitaires : espace de vente délimité et accès soumis au pass sanitaire.

Une rosette est à gagner en participant à la tombola qui sera organisée ce jour-là.

La Classe en 4 vous attend nombreux !

## **Marché créatif de Noël – Brasserie l'Affoleuse**

**Marché Créatif  
de Noël**

**SAMEDI 27 NOV.  
& DIM. 28 NOV.**

**10h - 19h**

**Soutenez les artistes**  
et repartez avec vos plus belles idées cadeaux !

*Céramique, Bijoux, Cosmétiques,  
Dessins, Créations textiles et autres .....*

**\* Pizzas, Thé, Café ... \***

Règles sanitaires appliquées

**Brasserie L'AFFOLEUSE**  
3, impasse Montromand - 69640 Denicé  
Contact : Léa - 06 30 56 66 87

Créa : Fabienne Chemin - www.lafiblografik.com



### **ASL – Randonnée mensuelle**

La prochaine randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 28 novembre** (4<sup>ème</sup> dimanche du mois).

Départ à 9 heures, place Auderville.

Durée : environ 3 heures

### **Léa ROUSSEAU – ateliers créatifs**

Je souhaite garder un lien avec vous, les rivoliens autour de la création, après avoir animé les ateliers créatifs avec les enfants de l'école ces dernières années.

Je vous propose des ateliers créatifs pour adultes (à partir de 15 ans).

Un jeudi soir par mois au centre de loisir de Denicé à la salle Pierre Polot de 18h30 à 20h.

Je vous accompagne pour un moment créatif et convivial en partageant mon savoir-faire afin de laisser votre créativité et votre sensibilité s'exprimer.

Prochains ateliers

- jeudi 18 novembre : création d'un nid végétal garnis de plantes hivernales.

25 € matériel fourni (21 € d'adhésion pour l'année)

- jeudi 16 décembre : création d'une couronne aux couleurs des fêtes afin d'embellir votre porte ou sublimer votre table !

35 € matériel fourni (21 € d'adhésion pour l'année)

Inscription et renseignement auprès de Léa 0630566687 ou [leayouzart@gmail.com](mailto:leayouzart@gmail.com)

### **JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 - SORTIE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU !**

**Samedi 20 et dimanche 21 novembre 2021 : caves ouvertes**

**Bonne dégustation à tous dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette période (à consommer avec modération)**

La Mairie de Rivolet

## **Vers une lettre plus verte....**

### **Recevez-la par mail !**

*Dans un souci de développement durable et de lutte contre le gaspillage, nous vous encourageons à recevoir la lettre verte directement par messagerie électronique.*

***Pour cela, rendez-vous sur le site de la commune [www.rivolet.fr](http://www.rivolet.fr) et compléter le formulaire proposé.***

*Cette démarche vous permettra de disposer d'informations plus complètes plus rapidement.*

*A partir de 2022, la lettre verte papier ne sera plus distribuée aux personnes ayant demandé de la recevoir par mail.*



